

CHAMPIONNAT 2023

REGLEMENT

1. ADMISSIBILITE

Les championnats WAGC et WAGI sont accessibles à tous joueurs et joueuses de plus de 16 ans au 01/11/2023.

Les épreuves sont ouvertes aux joueuses et joueurs licenciés Français, répondant aux exigences du statut amateur et aux critères suivants : être licenciés à la Fédération Française de Golf.

Les joueurs devront répondre aux exigences du Vadémécum 2023 de la FFG. Ils devront être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace du licencié.

2. REGLES SANITAIRES

Nos compétitions sont soumises aux règles sanitaires en vigueur.

3. REGLES GOLF

Nos compétitions sont soumises aux dernières règles reconnues par la FFG.

4. REGLES LOCALES

Les règles locales de chaque club s'appliquent.

5. FORMAT DE JEUX

Tour qualificatif en individuel

Le format de jeux est stableford NET mixte sur 18 trous. Il se joue sur 2 jours. Un joueur peut choisir de ne jouer qu'une seule journée.

La meilleure des 2 cartes sera retenue pour le classement.

Tour qualificatif en scramble

Le format de jeux est scramble à 2 en stableford NET sur 18 trous. Il se joue sur 2 jours avec le même partenaire.

Une équipe peut choisir de ne jouer qu'une seule journée.

La meilleure des 2 cartes sera retenue pour le classement.

Demi-finale et finale

Le format de jeux est le strokeplay NET sur 18 trous.

Nous appliquons l'Equitable Stroke Control : Le nombre de coups maximum qu'un joueur peut inscrire sur un trou est le PAR +4.

Dans chaque catégorie, le gagnant ou la gagnante est le score NET le plus bas.

6. VOITURETTE ET CHARIOTS ELECTRIQUES

Tour qualificatif

Les chariots à main, électriques et les voiturettes sont autorisées.

Demi-finale et finale

Les chariots à main et électriques sont autorisés. Les voiturettes seulement sur présentation d'un certificat médical.

7. CADDIES, COACHS & ACCOMPAGNANTS

Les caddies ou coachs ne sont pas autorisés pendant le jeu sur le parcours.

Les accompagnants sont tolérés s'ils se limitent à un rôle de spectateur à distance.

8. INDEX

L'index pris en compte est le celui connu par la fédération au jour de la compétition en cours (qualification ou nationale). Ainsi un joueur pourra être amené à changer de catégorie, au fil des étapes du Championnat national, en fonction de ses résultats.

Les joueurs ou joueuses ayant un handicap inférieur à 0 seront considérés à 0.

Les joueurs ou joueuses ayant un handicap supérieur à 25.4 seront considérés à 25.4.

9. CATEGORIES PAR HANDICAP

Tour qualificatif en individuel - 5 séries :

Série 1 : Index entre 0 et 5.4,

série 2 : Index entre 5.5 et 10.4,

série 3 : Index entre 10.5 et 15.4,

série 4 : Index entre 15.5 et 20.4 et

série 5 : Index entre 20.5 et 25.4.

Dans la mesure où une série ne met pas en compétition un minimum de 5 joueurs, elle est jumelée à la série immédiatement voisine, pour ne devenir qu'une seule et même série.

Le joueur qualifié réintègre sa série d'origine pour le tour suivant.

Le joueur arrivé premier de chacune des séries sera INVITE pour poursuivre le championnat national.

Le joueur arrivé deuxième de chacune des séries, sera également qualifié pour poursuivre, mais avec une participation financière.

Tour qualificatif en scramble - 2 séries :

Série A : 0 à 15.4 et

série B : 15.5 à 25.4.

Le joueur ayant le meilleur index déterminera la série de jeu de l'équipe. Il recevra 0.35 points de son index.

Le 2ème joueur(se) recevra 0.15 points de son index, mais quel que soit ce dernier, il sera limité à l'index maximum de la série de l'équipe.

20 équipes minimum sont requises pour valider les qualifications en 2 séries.

Dans la mesure où une série ne met pas en compétition un minimum de 10 équipes, les 2 séries seront jumelées et ne feront qu'une seule et même série.

Les deux joueurs de chaque équipe arrivée première de série seront INVITES pour poursuivre le championnat national en individuel et dans leur série respective.

Les deux joueurs de chaque équipe arrivée deuxième seront également qualifiés pour poursuivre, mais avec une participation financière.

Demi-finale et finale

Les joueurs qualifiés réintègrent leur série respective :

série 1 : Index entre 0 et 5.4

série 2 : Index entre 5.5 et 10.4

série 3 : Index entre 10.5 et 15.4

série 4 : Index entre 15.5 et 20.4

série 5 : Index entre 20.5 et 25.4

10. ZONES DE DEPART

Tour qualificatif

Chaque joueur ou joueuse joue du départ correspondant à son Index individuel.

- Index 0 à 10.4 : Boules blanches pour les hommes, boules bleues pour les femmes.

- Index 10.5 à 25.4 : Boules jaunes pour les hommes, boules rouges pour les femmes.

Demi-finale et finale

- Index 0 à 10.4 : Boules blanches pour les hommes, boules bleues pour les femmes.

- Index 10.5 à 25.4 : Boules jaunes pour les hommes, boules rouges pour les femmes.

11. ABONNEMENT

Pour s'inscrire à une compétition WAGC, les joueurs doivent préalablement souscrire auprès de WAGC France:

- Soit un pass multi golfs de 45€, permettant aux joueurs de participer à toutes les compétitions qualificatives, et ce dans tous les golfs de France participants.

- Soit une inscription unique à 30 €, permettant à un joueur de ne faire que la compétition sur 2 jours de son club.

12. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font sur notre site

www.wagc-france.com/calendrier22-23.html

ou directement auprès de chaque golf si le joueur possède déjà son numéro d'abonnement WAGC.

Les droits de jeu et green fees sont encaissés par chaque golf.

13. REMBOURSEMENT

L'abonnement d'un participant n'est pas remboursable.

14. RETARD

Un joueur, qui ne se présente pas à l'accueil du golf au moins 30 minutes avant son heure de départ sera disqualifié.

15. JEU LENT

Le jeu lent pourra être sanctionné par l'organisateur.

16. CODE DE CONDUITE

Tous les joueurs doivent respecter l'étiquette. Ainsi il sera considéré comme une violation grave du code de conduite :

- Distraire ou offenser intentionnellement les autres concurrents

- Abus verbaux envers les autres concurrents/ officiels/ personnel.

Toute autre faute non énumérée ci-dessus, mais jugée grave par le Comité. La pénalité pour infraction est la disqualification.

17. EGALITE

En cas d'égalité au résultat final, le départage se fait sur les 9 derniers trous, puis les 6 derniers, 3 derniers, et le dernier trou.

18. IMPOSSIBILITE D'UN JOUEUR SELECTIONNE DE POURSUIVRE LA COMPETITION

a. Un joueur gagnant et invité au tour suivant du championnat national n'est pas remplaçable, il perdra tous ses droits et ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

b. Un joueur arrivé deuxième et qualifié au tour suivant pourra être remplacé par son suivant.

Il devra en informer au plus tôt l'organisateur.

19. INTEMPERIES

En cas d'intempéries et (ou) cas de force majeure pendant les compétitions :

a. Suspension temporaire. Au signal sonore évacuation immédiate du parcours avec interdiction de finir le trou (Règles locales).

b. Annulation totale ou partielle d'un jour : Le score des joueurs ayant fini le parcours est validé. Les joueurs n'ayant pu finir le parcours pourront se représenter le lendemain. A l'issue le résultat sera alors rendu.

20. SUSPENSION DES COMPETITIONS

La suspension des compétitions pour des raisons de force majeures ou de pandémies préservent les droits des joueurs sélectionnés à l'étape, où ils se trouvent dans leurs sélections. Ils retrouveront leurs positions, dès la reprise possible du championnat.

21. COMITE

- Pour les compétitions du tour qualificatif, les directeurs des golfs valideront les résultats et les communiqueront aux joueurs en fin de parties ainsi qu'à WAGC France.

- Les compétitions nationales de demi-finale et de finale seront arbitrées par l'organisateur WAGC France.

22. RESPONSABILITE :

WAGC France déclinent toute responsabilité en cas de maladie ou d'accident qui pourrait survenir à un joueur pendant les compétitions du tour qualificatif, demi-finale ou finale. Il est de la responsabilité de chaque joueur de s'assurer :

- Qu'il n'existe pour sa santé, aucune contre-indication à la pratique du golf en compétition et,

- Qu'il est suffisamment couvert par une assurance en cas d'accident sur le parcours.